

Nous, les participants réunis à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable tenue à Bonn, en Allemagne, du 31 mars au 2 avril 2009, avons exprimé notre soutien à la Déclaration suivante et lançons un appel à l'action tel que suit :

1. Malgré une croissance économique sans précédent au 20^e siècle, la pauvreté et l'inégalité persistantes affectent toujours trop d'individus, notamment ceux qui sont les plus vulnérables. Les conflits continuent de cristalliser l'attention sur la nécessité de bâtir une culture de la paix. La crise financière et économique mondiale met en évidence les risques associés à des modèles et des pratiques de développement économique non viables axés sur les résultats à court terme. La crise alimentaire et la faim dans le monde est un problème de plus en plus sérieux. Des modèles de production et de consommation non viables créent des impacts environnementaux qui compromettent les choix des générations présentes et futures et la durabilité de la vie humaine sur terre, comme en témoigne le changement climatique.
2. Dix ans après le début du 21^e siècle, le monde se trouve confronté à des défis et des problèmes associés au développement et aux modes de vie considérables, complexes et interdépendants. Les défis sont liés aux valeurs qui sont à l'origine des sociétés non durables. Les défis sont interconnectés et leur résolution exige une mobilisation politique plus forte et une action déterminée. Nous disposons des connaissances, de la technologie et des savoir-faire nécessaires pour inverser la situation. Nous devons mobiliser notre potentiel pour utiliser toutes les opportunités destinées à améliorer les actions et impulser le changement.
3. L'impact du développement non durable, des priorités, des responsabilités et des capacités à répondre varie d'une région à l'autre, et entre les pays en développement et les pays développés. Tous les pays doivent travailler main dans la main pour assurer le développement durable aujourd'hui et à l'avenir. L'investissement dans l'éducation pour le développement durable (EDD) est un investissement dans l'avenir, et peut représenter une mesure salvatrice, notamment dans les pays sortant d'un conflit ou les moins développés.
4. Nous avons besoin d'un engagement partagé en faveur de l'éducation qui donne aux individus les moyens du changement tout en nous appuyant sur les promesses faites à Jomtien, Dakar et Johannesburg. De par sa qualité, cette éducation doit doter les apprenants des valeurs, de la connaissance, des savoir-faire et des compétences requises pour une vie durable, une participation à la société et un travail décent. Le programme de l'Education Pour Tous (EPT) souligne que l'existence d'une éducation de base est cruciale pour le développement durable. Il insiste également sur l'apprentissage préscolaire, l'éducation des populations rurales et l'alphabétisation des adultes. Les résultats en matière d'alphabétisation et de connaissances de bases en arithmétique contribuent à une éducation de qualité et sera essentielle au succès de l'EDD.
5. L'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie peuvent nous aider à instaurer des modes de vie reposant sur la justice économique et sociale, la sécurité alimentaire, l'intégrité écologique, des moyens d'existence durables, le respect de toute forme de vie et de fortes valeurs qui favorisent la cohésion sociale, la démocratie et l'action collective. L'égalité entre les sexes, notamment en ce qui concerne la participation des femmes et des filles dans l'éducation, est cruciale pour le développement durable. L'éducation pour le développement durable est un impératif immédiat pour garantir une vie durable, les aspirations et l'avenir des jeunes.

DECLARATION DE BONN

6. L'éducation au développement durable donne une nouvelle orientation à l'éducation et l'apprentissage pour tous. Elle défend une éducation de qualité, et est ouverte à tous les individus sans exception. Elle s'appuie sur des valeurs, des principes et des pratiques indispensables pour répondre efficacement aux défis actuels et futurs.
7. L'EDD aide les sociétés à faire face aux différentes priorités et aux différents problèmes tels que l'eau, l'énergie, le climat, les catastrophes naturelles et la réduction des risques, la perte de biodiversité, les crises alimentaires, les risques sanitaires, la vulnérabilité et l'insécurité sociales. Elle est essentielle pour le développement d'une pensée économique nouvelle. L'EDD contribue à créer des sociétés aptes au changement par une approche systémique et structurelle, saines et durables. Elle confère une nouvelle pertinence, qualité, signification et raison d'être aux systèmes d'éducation et de formation. Elle engage les contextes d'éducation formel, non formel et informel, et tous les secteurs de la société dans un processus d'apprentissage tout au long de la vie.
8. L'EDD s'appuie sur les valeurs de tolérance, de justice, d'équité, de suffisance et de responsabilité. Elle fait la promotion de l'égalité entre les sexes, de la cohésion sociale et de la réduction de la pauvreté et accorde une place importante à la responsabilité, l'intégrité et l'honnêteté, comme énoncé dans la Charte de la Terre. Les principes qui sous-tendent l'EDD prônent des modes de vie durables, la démocratie et le bien-être humain. La protection et la restauration de l'environnement, la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles, l'action face à des modes de production et de consommation non durables et la création de sociétés justes et pacifiques sont également d'importants principes qui font partie intégrante de l'EDD.
9. L'EDD met l'accent sur des approches créatives et critiques, sur la capacité à penser à long terme, l'innovation, l'aptitude à faire face à l'incertitude et à résoudre des problèmes complexes. L'EDD fait ressortir clairement l'interdépendance de l'environnement, de l'économie, de la société et de la diversité culturelle aux niveaux local et mondial et prend en compte le passé, le présent et l'avenir.
10. En lien avec les différents besoins et les conditions de vie réelles des populations, l'éducation fournit les outils qui permettront de trouver des solutions et sait tirer partie des pratiques et des savoirs ancrés dans les cultures locales, ainsi que des nouvelles idées et technologies.

Progrès de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable de l'ONU

11. Au cours des cinq premières années de la Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable, dirigée et coordonnée par l'UNESCO, de nombreux pays ont progressé dans la mise en oeuvre de l'EDD et ont élaboré des cadres politiques innovants. Par ailleurs, un certain nombre d'agences de l'ONU, d'ONG, d'instances régionales et de réseaux partenaires ont mis en place des initiatives concrètes au service de domaines spécifiques de l'EDD. Nombreuses sont les personnes et les organisations qui sont mobilisées et qui agissent. Les efforts en faveur d'une meilleure compréhension, promotion, mise en oeuvre et évaluation de l'EDD sont engagés. Un cadre mondial de suivi et d'évaluation a été conçu. Les efforts au niveau mondial ont été complétés par des stratégies et des initiatives régionales.
12. Nous reconnaissons que l'éducation est un facteur significatif de l'amélioration du bien-être humain. Nous disposons désormais de connaissances et d'expérience, de la technologie et des savoir-faire nécessaires pour améliorer de manière significative les contenus, les méthodes et la finalité de l'éducation. Nous savons comment commencer à réorienter les systèmes d'éducation afin de mettre l'accent sur l'apprentissage tout au long de la vie. Avec l'EDD, nous apprenons à améliorer les liens

entre l'éducation formelle, non formelle et informelle. Nous savons combien il est important de renforcer et de partager la connaissance que nous avons des processus de changement de l'éducation.

13. La science nous a apporté une meilleure connaissance du changement climatique et des systèmes permettant la vie sur terre. Elle a accumulé beaucoup de connaissances sur le VIH et le sida, le paludisme, la tuberculose, les maladies du cœur, et autres problèmes de santé majeurs. Nous connaissons mieux les systèmes naturels, les impacts de l'activité humaine sur eux, et la façon dont la biodiversité contribue à notre bien-être. Nous savons que la pensée économique actuelle doit changer, et qu'il faut éviter toute forme de production et de consommation non viable et promouvoir et soutenir l'émergence de pays 'développés de manière durable'. Les sciences sociales nous ont fourni un éclairage sur les aspects éthiques, culturels, cognitifs et affectifs du développement humain, ainsi que sur la sociologie du changement.
14. Nous devons maintenant traduire ce savoir en action. Cela est particulièrement important pour consolider et accroître les résultats de la DEDD de l'ONU dans les cinq prochaines années, mais aussi pour garantir une mise en œuvre à plus long terme de l'EDD.

Un appel à l'action

15. La progression de l'EDD reste très inégalement répartie et exige des approches différentes adaptées aux différents contextes. Au cours des prochaines années, les pays développés et en développement, la société civile et les organisations internationales devront déployer d'importants efforts pour :

Au niveau politique dans les états membres

- a) **Promouvoir la contribution de l'EDD à l'ensemble de l'éducation et à l'obtention d'une éducation de qualité**, en veillant notamment à encourager les liens entre l'EDD et l'EPT sur la base d'une approche systémique et cohérente. Renforcer les buts du programme de l'EDD dans les forums internationaux et au niveau national.
- b) **Accroître la sensibilisation et la compréhension du public en matière de développement durable et d'EDD**, en intégrant et en étendant les enseignements et les savoirs acquis durant les cinq premières années de la DEDD de l'ONU aux politiques et programmes de sensibilisation du public, et aux différentes formes d'apprentissage informel. Il convient d'ajouter à cela la promotion du rôle de la contribution des médias à la sensibilisation et à la connaissance du public relatives aux questions de durabilité. Cela devrait également comprendre le renforcement des capacités des professionnels des médias.
- c) **Réorienter les systèmes d'éducation et de formation afin qu'ils s'attellent aux questions de durabilité par le biais de politiques cohérentes aux niveaux national et local**. Développer et élaborer des politiques d'EDD en recourant à des approches coordonnées intersectorielles/interministérielles qui mobilisent également le monde des affaires et le secteur corporatif, la société civile, les communautés locales et la communauté scientifique.
- d) **Développer et renforcer une coopération et des mécanismes internationaux, régionaux et nationaux existants en faveur de l'EDD, qui respectent la diversité culturelle**. Etablir des comités, des réseaux et des communautés régionaux et nationaux œuvrant en faveur de l'EDD régionales et nationales, qui renforcent les liens local-national et national-mondial ainsi que la **coopération Nord-Sud-Sud et Sud-Sud**.
- e) **Mobiliser des ressources et des fonds appropriés en faveur de l'EDD**, notamment en intégrant l'EDD dans les politiques de développement et les cadres budgétaires nationaux, dans le processus d'élaboration de

DECLARATION DE BONN

programmes communs entre pays de l'ONU et autres cadres politiques au niveau national (tels que les approches sectorielles), ainsi que dans les initiatives liées à l'EPT ou aux OMD. Inscrire l'EDD dans les priorités des fondations et des bailleurs de fonds

Au niveau de la pratique

- f) **Soutenir l'intégration des questions de développement durable en utilisant une approche structurelle et systémique dans l'éducation formelle, non formelle et informelle à tous les niveaux**, notamment par le développement de méthodes pédagogiques efficaces, de la formation des enseignants, de la pratique d'enseignement, des programmes, des supports d'enseignement et des capacités à encadrer l'éducation, mais aussi en reconnaissant la contribution significative de l'éducation non formelle et de l'apprentissage informel, ainsi que de la formation professionnelle et de l'apprentissage sur le lieu de travail. Le développement durable est un thème transversal important pour toutes les disciplines et secteurs.
- g) **Réorienter les curriculums les programmes de formation des enseignants** afin d'intégrer l'EDD dans les programmes de formation initiale et continue. Encourager les instituts de formation des enseignants, **les enseignants** et les **professeurs** à travailler en réseau, à mettre au point et à rechercher **une pratique pédagogique** solide. Aider notamment les enseignants à développer des stratégies d'EDD qui puissent fonctionner dans des classes à grand effectif, et à évaluer les processus d'apprentissage en EDD.
- h) Promouvoir un dialogue politique reposant sur des données probantes, sur des stratégies **de recherche, de suivi et d'évaluation** pertinentes, et sur le **partage et l'identification de pratiques exemplaires**. Développer des indicateurs d'EDD nationaux qui puissent servir de base à une mise en œuvre et un réexamen efficace des résultats et des processus d'EDD.
- i) **Développer et accroître les partenariats relatifs à l'EDD afin d'intégrer l'EDD dans la formation, la formation professionnelle et l'apprentissage sur le lieu de travail** en impliquant la société civile, les secteurs privé et public, les ONG, et les partenaires du développement. L'EDD doit devenir partie intégrante de la formation des dirigeants de l'industrie, des syndicats, des organisations à but non lucratifs ainsi que celles basées sur le volontariat et les services publics. Réorienter les programmes de l'EFTP en vue de l'inclusion de l'EED.
- j) **Impliquer la jeunesse dans la conception et la mise en œuvre de l'EDD**. Faire appel à l'engagement, à la solidarité et au potentiel de la jeunesse, des ses organisations et de ses réseaux pour renforcer l'EDD. Encourager une appropriation par les jeunes des questions et des problèmes d'EDD.
- k) **Accroître la contribution majeure et le rôle fondamental de la société civile** en stimulant le débat et la participation publics, et initier des actions d'EDD. Examiner par quels moyens approfondir cette participation et cette mobilisation.
- l) **Reconnaître et mesurer la valeur de l'apport considérable des systèmes de savoirs traditionnels, autochtones et locaux à l'EDD**, ainsi que des différentes contributions culturelles en matière de promotion de l'EDD.
- m) L'EDD devrait activement promouvoir **l'équité entre les sexes** et créer également les conditions et stratégies qui permettent aux femmes de partager la connaissance et l'expérience destinées à amener le changement sociale et le bien-être humain.
- n) **Développer la connaissance par la création de réseaux d'EDD**. Identifier et soutenir les établissements scolaires, les universités et autres institutions d'enseignement supérieur et de

DECLARATION DE BONN

recherche, les centres de formation et les réseaux d'éducation qui pourraient servir de centres d'expertise et d'innovation et qui, à ce titre, sont susceptibles de développer et de partager des connaissances, et de créer des ressources pour l'EDD. Examiner le potentiel de sites géographiques et biorégionaux spécifiques qui pourraient servir de 'laboratoires' d'EDD délimités dans l'espace.

- o) Encourager et stimuler l'**excellence scientifique**, la **recherche** et le **développement de nouveaux savoirs** pour l'EDD par le biais de la **participation des réseaux d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche** sur l'EDD. Mobiliser les principales fonctions des universités : l'enseignement, la recherche, et les services à la communauté pour renforcer la connaissance mondiale et locale sur l'EDD, et utiliser les Chaires et les réseaux programmatiques UNESCO sur l'EDD dans ce processus. Créer des structures institutionnelles et organisationnelles qui favorisent la flexibilité, la participation des étudiants et des programmes pluridisciplinaires et développer des projets modèles qui puissent répondre à la complexité et l'urgence de l'EDD. Des dispositifs doivent être mis en place pour récompenser les initiatives et la recherche relatives à l'EDD dans l'enseignement supérieur.
- p) **Développer des mécanismes institutionnels** durant la Décennie des Nations unies pour l'éducation en vue du développement durable ainsi que d'autres Décennies en cours telles que la Décennie internationale pour l'action « L'eau, source de vie » qui garantiront la poursuite de la mise en œuvre de l'EDD au-delà de ces Décennies.
- q) **Mobiliser l'expertise disponible au sein du system de l'ONU** pour renforcer la position de l'EDD dans les conventions par exemple celles axées sur la biodiversité, le changement climatique, la désertification et l'héritage culturel intangible.
- r) **Intensifier les efforts dans les systèmes d'éducation et de formation pour apporter une réponse aux défis cruciaux et urgents de la durabilité** tels que le changement climatique, l'eau et la sécurité alimentaire en mettant au point des plans et/ou programmes d'action spécifiques sous les auspices de la DEDD des Nations Unies et de ses partenariats.

16. Les participants à la Conférence mondiale sur l'EDD 2009 demandent à l'UNESCO, agence chef de file de la DEDD, de :

- a) Renforcer sa position de chef de file et de coordinatrice de la DEDD des Nations Unies développée sur la base du *Plan international de mise en œuvre* en coopération avec les autres agences et programmes des Nations Unies telles que l'ONU, le PNUE, les agences de soutien à l'EPT (UNICEF, PNUD, UNFPA et la Banque Mondiale) - entres autres - et intégrer l'EDD dans les stratégies 'Une seule ONU' au niveau des pays, particulièrement par le biais des processus d'UNDAF.
- b) Aider les Etats membres et les autres partenaires à mettre en œuvre la DEDD de l'ONU, notamment par le biais du renforcement des capacités en amont et de recommandations concernant le développement de stratégies nationales cohérentes, le suivi et l'évaluation, identifier et partager les bonnes pratiques en EDD, les actions de sensibilisation et le développement de partenariats au niveau mondial en portant une attention particulière aux pays post-conflits et en voie de développement .
- c) Représenter et, ou assurer la promotion du programme de l'EDD dans d'autres grandes enceintes d'éducation et de développement telles que les conférences et les négociations internationales : G8, G20, Conférence de Copenhague sur le changement climatique, Groupe de haut niveau sur l'EPT, et

DECLARATION DE BONN

le conseil des chefs d'agence des Nations Unies et le conférences mondiales UNESCO pour ne citer que quelques exemples d'événements et activités en court.

- d) Utiliser l'expertise qui existe au sein des réserves de biosphère, des sites classés patrimoine de l'humanité et des autres programmes scientifiques, culturels et éducatifs de l'UNESCO tels que TTISSA ou le réseau d'écoles ASPnet, et le programme LIFE pour poursuivre les objectifs d'EDD et faire en sorte que les grandes priorités de l'EDD soient intégrées dans des programmes et des stratégies à plus long terme au sein de l'UNESCO.
 - e) Promouvoir à travers les programmes de l'UNESCO les travaux de recherche portant sur l'EDD afin de renforcer la qualité et les données disponibles sur l'EDD. Continuer à développer un système mondial de suivi et d'évaluation de l'EDD capable d'orienter les stratégies et les pratiques et de conduire à une conclusion réussie de la DEDD de l'ONU avec des résultats tangibles et concrets.
 - f) Faire ressortir l'utilité et l'importance de l'éducation et de la formation lors du sommet sur les changements climatiques COP 15 à Copenhague, Danemark, en décembre 2009 en consultation et coopération avec d'autres partenaires.
 - g) Intensifier les efforts et initiatives pour inscrire l'éducation au changement climatique plus haut sur l'agenda international dans le cadre de la DEDD et dans le contexte de la stratégie UNESCO envers le changement climatique, et comme élément d'une action transversale au niveau des Nations Unies.
17. Par ailleurs, les participants à la conférence s'engagent à travailler en faveur de la mise en œuvre de cette Déclaration.
18. Les participants appellent à la mobilisation de fonds adéquats pour soutenir les recommandations figurant dans cette Déclaration.
19. Les participants à la Conférence mondiale sur l'EDD expriment leur gratitude au gouvernement allemand pour avoir accueilli cette conférence, et se félicitent de l'intention du gouvernement du Japon d'accueillir, conjointement avec l'UNESCO, la Conférence mondiale sur l'EDD qui marquera la fin de la Décennie.